LUNDI 19 FEVRIER 2018

HÔTEL DU DEPARTEMENT

ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2018

ALLOCUTION

DE MONSIEUR NOËL BOURGEOIS

PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Mes Chers Collègues,

Au moment d'ouvrir nos débats d'orientations pour le Budget primitif 208 de notre collectivité et comme je l'ai déjà dit, je ne suis pas ici pour faire de la politique politicienne : nous n'en n'avons pas les moyens. La seule politique qui m'intéresse est celle du bon sens et du pragmatisme.

Les orientations budgétaires que je vous propose s'inscrivent dans cette simple logique de bon sens : « on ne peut pas dépenser l'argent qu'on n'a pas ».

Mes Chers Collègues, je crois qu'il nous faut bien avoir à l'esprit, avant d'entrer dans les débats, la situation financière très dégradée de notre Département.

Les dépenses relatives aux Allocations Individuelles de Solidarité exigent de notre part des efforts extrêmement importants. Depuis 2013 ce sont ainsi 180 M€ de reste à charge qu'il nous a fallu assumer sur notre propre budget. Pour la seule année 2017, ce reste à charge a pesé sur notre budget de fonctionnement pour un montant de 41 M€ !

Il est temps que l'Etat prenne enfin en compte la situation des départements fortement fragilisés par le poids des AIS qui pèse sur leur budget. Sans une meilleure compensation de ces AIS et une

révision des modalités de prise en charge des Mineurs Non Accompagnés, je ne donne pas cher de la pérennité des Conseils départementaux. Et ce n'est pas la contractualisation que l'Etat nous propose de signer avec lui qui peut nous rassurer.

A ces dépenses sociales obligatoires s'ajoutent les dépenses contraintes, destinées à financer des investissements que nous avons toujours unanimement jugées nécessaires au développement et à l'attractivité des Ardennes, comme :

- l'A34 pour 104,4 M€,
- l'A304 pour 77,2 M€,
- le TGV Est Européen pour 20,5 M€,

A ce titre je vous proposerai au cours de la présente session d'adopter une motion visant à nous opposer fermement à toute réduction de la desserte ferroviaire des Ardennes par rame TGV ou toute autre réduction de l'offre ferroviaire.

- la lutte contre les inondations pour 13,5 M€, dont nous avons pu récemment mesurer les résultats positifs,
- le programme ANRU pour 28 M€,
- le barreau de raccordement A304-RN43 évalué à 30 M€,
- le prolongement de la RD 986 vers la Belgique à Gué d'Hossus pour 2,1 M€,
- la modernisation de la ligne ferroviaire Charleville-Givet pour 10,5 M€,
- notre participation à la construction du Campus universitaire à hauteur de 3 M€,

- la construction du complexe ACIER au bénéfice du 3ème Régiment du Génie et du SDIS des Ardennes pour 1,4 M€.

Ces orientations budgétaires nous imposent donc de faire des choix, des choix absolument nécessaires afin de pouvoir présenter et voter en mars prochain un budget sincère et en équilibre.

Faire des choix, c'est faire des renoncements. Ne croyez pas que c'est de gaieté de cœur que je vous propose de réduire nos dépenses et ce dans de nombreux domaines.

Ces choix s'imposent à nous. Certains parleront sans doute de choix politiques. Moi je préfère dire que ce sont des choix portés par la raison.

A ces dépenses contraintes s'ajoutent les aides déjà accordées que nous ne savons pas pour l'instant honorer. Le montant global de ces subventions s'élèvent à 46 M€, auxquels il faut ajouter les 24 M€ des contrats de territoire dont le financement n'est pas assuré.

Faut-il faire des économies sur les plans d'aide aux personnes âgées bénéficiant de l'APA ? Ce n'est pas le choix que je vous propose.

Faut-il faire des économies sur les politiques en faveur des personnes handicapées ? Ce n'est pas ce que je vous propose.

Faut-il faire des économies sur les aides aux personnes qui connaissent la précarité ? Là non plus, ce n’est pas ce que je vous propose.

La solidarité est notre cœur de métier et c’est notre devoir de l’assumer pleinement.

Il n’est pas simple pour moi :

- de vous proposer une diminution significative de nos actions volontaires ;
- de renoncer à des investissements nouveaux : aucun nouvel engagement n’est prévu en 2018. Je vous rappelle que l’encours de notre dette au 31 décembre 2017 s’élève à 215,688 M€ soit 755 €/hab, la moyenne des départements étant de 516 €/hab. Les crédits à inscrire ne seront destinés qu’aux seules opérations en cours et certains paiements seront échelonnés sur plusieurs années ;
- de comprimer nos dépenses de fonctionnement afin d’essayer simplement de dégager un autofinancement suffisant pour rembourser nos annuités d’emprunt. A ce stade, la synthèse financière qui vous a été adressée nous indique que malgré les diminutions proposées, nous avons encore une épargne nette négative de – 2,7 M€. C'est-à-dire que nous ne pouvons pas dégager un autofinancement suffisant pour rembourser nos annuités d’emprunt qui se montent en 2018 à 28,9 M€ et qu’il faudrait pour cela poursuivre nos efforts sur le fonctionnement pour économiser 2,7 M€ de plus que ce qui vous est proposé ;

- de ne verser aucune subvention aux communes et EPCI dans le cadre des contrats de territoires signés en 2017 et pour lesquelles il faudra, je le dis sans détours, geler ce dispositif. Bien sûr les engagements pris dans ce cadre en 2017 seront honorés mais forcément décalés dans le temps ;
- de supprimer certains dispositifs ou de limiter ceux-ci à des actions dont les retombées sont importantes pour le département ;
- de limiter le recours à l'emprunt au strict minimum pour ne financer qu'une petite partie de nos engagements passés ;
- de résister à la tentation d'augmenter fortement la pression fiscale sur nos concitoyens qui serait source de recettes. Je vous proposerai cette année une augmentation limitée à 1% du produit fiscal attendu.

Je tiens dans le cadre de ces orientations budgétaires à adopter un langage de vérité. Nous devons avoir le courage politique de prendre des décisions certes difficiles, mais absolument nécessaires au rétablissement de nos finances.

C'est notre responsabilité collective.

Alors oui, je sais qu'il n'est pas facile de tenir un tel discours, je sais que les critiques vont pleuvoir, je sais que celles et ceux qui ne font que de la politique politicienne et qui n'apportent pas de solutions vont pouvoir se défouler dans les jours et les semaines à venir.

Tout cela je le sais, mais je le dis devant vous, je l'assume et je le revendique. Il faut mettre un terme à cette addiction aux crédits départementaux. Nous ne sommes pas seuls à pouvoir apporter des financements. Encore faut-il que nos partenaires adoptent le réflexe de solliciter d'autres financeurs.

Cette année nous allons engager une réflexion sur la carte des collèges. Cette réflexion je veux qu'elle soit faite en concertation avec les élus des territoires, bassin de vie par bassin de vie, en relation étroite avec l'Education Nationale qui doit prendre sa part de responsabilité et avec les parents d'élèves. Cette réflexion je souhaite qu'elle puisse s'engager dans le calme et la sérénité en mettant au cœur de nos préoccupations « le collégien ».

Je sais que c'est un sujet délicat mais là aussi nous ne pouvons plus continuer à faire comme si rien ne changeait autour de nous. Depuis la rentrée 85/86 nous avons perdu pratiquement la moitié de nos effectifs de collégiens alors que nous avons pratiquement le même nombre d'établissements (35 collèges sur 37 sites).

Je souhaite que cette réforme soit l'occasion de donner à nos collégiens les conditions d'accueil et d'enseignement qu'ils méritent. Le collège du 21ème siècle, nos enfants y ont également droit.

Concernant la contractualisation avec l'Etat, je ne souhaite pas, à l'image de l'Assemblée des Départements de France entrer dans ce système tant que le Gouvernement n'aura pas annoncé des

solutions concrètes à ces questions fondamentales que sont les mineurs non accompagnés et les allocations individuelles de solidarité.

Au moment où le reste à charge des AIS pour notre collectivité représente 41 M€ nous ne pouvons pas nous engager avec l'Etat dans la voie d'une contractualisation sans connaître les moyens de maîtriser des dépenses majeures qui s'imposent à nous, limitant voire nous empêchant de dégager un autofinancement suffisant pour investir et donc préparer l'avenir.

Ces dernières semaines la presse s'est fait l'écho de plusieurs sujets :

- concernant ARCAVI dont notre collectivité est l'actionnaire principal une enquête est en cours et je n'y reviendrai pas.
- en ce qui concerne Regniowez je vous ai adressé un communiqué et je vous confirme qu'aucune négociation n'est en cours. A ce jour aucun projet n'est arrêté et je ne vous proposerai aucun investissement sans avoir en face un projet solide et structurant pour notre département.

La situation financière de notre collectivité et les dernières évolutions législatives impliquent aujourd'hui une révision de nos pratiques et de l'exercice de nos compétences. Le Département des Ardennes est appelé à s'engager dans différentes transitions en lien avec les mutations de notre société.

Aussi, dans cette optique, et comme annoncé lors des travaux de nos Commissions en décembre, une démarche d'élaboration du Plan Stratégique du département des Ardennes 2018-2025 a été initiée. Cette démarche a permis aujourd'hui de recueillir un ensemble de propositions d'actions innovantes dont certaines sont exposées thématique par thématique dans les différents rapports du volume des orientations budgétaires.

Quelques axes de convergence se dessinent déjà. Il s'agit de l'amélioration des services rendus aux usagers, de notre ingénierie au service des collectivités, des partenariats et connexions à tisser à l'intérieur et vers l'extérieur de notre territoire, de l'inclusion numérique et du développement durable.

Ainsi, la concrétisation de ce plan pourra être effective dès cette année. Pour autant, une réflexion plus précise doit être engagée sur les priorités que notre Assemblée souhaite afficher et sur les objectifs stratégiques qu'elle souhaite porter.

Afin de permettre d'engager ce travail de réflexion au plus vite, une méthode de travail, associant élus et représentants de l'administration, sera présentée lors du vote du Budget Primitif.

Cette méthode aboutira à l'élaboration d'un document cadre soumis à l'approbation de l'Assemblée dès le mois de juin.

Mes Chers Collègues, l’heure est venue de prendre nos responsabilités face aux difficultés financières que nous connaissons.

Je souhaite que les débats qui s’annoncent puissent se dérouler dans la sérénité et sous le signe de la lucidité.

Comme vous je souhaite que notre département puisse grandir et se développer.

Comme vous je souhaite apporter à celles et à ceux qui sont dans la précarité ou qui connaissent la dépendance ou le handicap, le réconfort nécessaire.

Comme vous je souhaite apporter notre soutien financier à celles et à ceux qui s’investissent au quotidien pour faire vivre nos territoires.

Comme vous je souhaiterais que l’on puisse faire mieux et davantage dans le cadre de nos actions volontaires.

Comme vous je souhaiterais que l’on ait les moyens de nos ambitions.

Mais soyons réalistes, nos marges de manœuvres n’ont jamais été aussi minces et nous ne pouvons pas dépenser l’argent que nous n’avons pas.

Mes Chers Collègues même dans une situation difficile nous devons croire en l'avenir. Rien n'est définitif, nous avons des raisons d'espérer : l'ouverture complète de l'A304 à la fin du 1er semestre est un atout pour le développement économique des Ardennes, des performances industrielles et agricoles existent dans notre département, à l'image de la plateforme Platinium 3D à la pointe des technologies de fabrication additive, le déploiement du Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire ardennais arrive, notre entrée dans la Grande Région transfrontalière est actée, notre proximité du Grand Paris est une réalité, le nouveau Campus Universitaire auquel nous apportons notre soutien sort de terre, le tourisme est l'un de nos atouts largement reconnu en France et à l'international, l'ouverture le 22 janvier dernier du Musée Guerre et Paix en Ardennes en a fait désormais la porte d'entrée du tourisme mémoriel. Les Ardennaises et les Ardennais ont du tempérament. Les Ardennaises et les Ardennais ont du talent.

Alors Mes Chers Collègues, même si les temps sont particulièrement difficiles, je compte sur notre ambition collective pour continuer à valoriser, préserver, promouvoir et aménager notre territoire ardennais.